

N°188 / AVRIL 2024

L'ÉCLAIR

LE MAG' DE SAINT-ARNOULT

PRINTEMPS

En avril, la saison est propice pour anticiper l'aménagement de ses extérieurs en prévision des belles journées d'été.

**DES PROJETS MENÉS GRÂCE
AUX SUBVENTIONS**

**CINÉMA : DEMANDEZ
LE PROGRAMME**



Saint-Arnoult
en Yvelines



U *express* St Arnoult en Yvelines

Commerçants **autrement**

NOUVEAU !

U **LIVRAISON À DOMICILE**
avec **Shopopop**

**+ rapide
+ pratique**



*Livreur particulier. **À partir de 50€ d'achats. Retrouvez toutes les conditions en magasin.

Et toujours **COURSES** **U**.com

1. Connectez-vous sur

www.coursesu.com

et choisissez votre magasin

U EXPRESS St Arnoult en Yvelines

2. Faites vos courses **aux mêmes prix⁽¹⁾** qu'en magasin en quelques clics.

3. Choisissez votre créneau horaire⁽²⁾ et mode de retrait⁽³⁾ :



en magasin



Récupérez votre commande.

la livraison à domicile



Les courses directement chez vous !

(1) Hors offres promotionnelles en magasin. (2) Selon créneaux horaires disponibles. (3) Service gratuit. Commande minimum : 30 € pour le retrait en magasin et 50 € pour la livraison à domicile.

RÉALISATION **NANOTERA** RCS Mulhouse B 399 372 465 (43878) Sous réserve d'erreurs d'impression. Ne pas jeter sur la voie publique. Visuels non contractuels.

SOMMAIRE

AVRIL 2024

6 à 9



16-17



Édito du Maire - P. 4

Commémoration du 19 mars 1962 - P. 5

Au printemps germent les idées - P. 6 à 9

Actualités - P. 10 à 11

Festiludos : que de monde ! - P. 14

Des projets et la meilleure façon d'avancer... - P. 16-17

Salon d'Art : des œuvres servies sur canapé - P. 18

Le Cratère : un programme tout en numérique- P. 19

Portrait : Arnoultienne nom de nom ! - P. 20-21

Des revues à la Média - P. 22

À venir au Cratère - P. 23

Histoire : Coq au vin et énième siècle... - P. 24-25

CMJ : des idées jeunes... des idées neuves - P. 26

Les décisions du conseil - P. 27

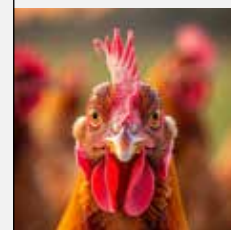
Agenda - P. 28-29

Tribunes d'expression - P. 30

Numéros utiles et état civil - P. 31



20-21



24-25

FISCALITÉ

THOMAS GOURLAN JUSTIFIE LES CHOIX DE RAMBOUILLET TERRITOIRES



À l'invitation de Mme le Maire Joëlle Jégat, le Président de Rambouillet Territoires Thomas Gourlan était présent mardi 12 mars à l'occasion du conseil municipal pour donner aux élus les éléments qui ont conduit l'année dernière l'agglomération à modifier sa fiscalité. Il est ainsi remonté jusqu'en 2012, année au cours de laquelle les collectivités locales, mairies et agglomérations, ont été mises à contribution pour redresser les finances publiques de l'État, par la réduction très importante de leur Dotation Globale de Fonctionnement. Ce qui s'est traduit pour RT78 par la perte de plusieurs centaines de milliers d'euros sans que l'agglomération ne la compense par une hausse de la fiscalité. Cette baisse généralisée a été ensuite aggravée par une perte des recettes occasionnée par la crise du Covid, puis plus récemment par la crise énergétique contre laquelle les collectivités n'ont pas bénéficié du bouclier fiscal. Le poids des charges a alors explosé quand les recettes sont restées constantes.

Retrouvez l'intégralité de l'intervention
du Président Thomas Gourlan et du conseil
municipal du 12 mars 2024.



ÉDITO

MADAME JOËLLE JÉGAT, MAIRE



Il y a les paroles et les actes. Les paroles sont diffuses et basées bien souvent sur des fondements instables avec pour unique objectif de discréditer l'action de la majorité et vous désinformer.

Les actes sont visibles de toutes et de tous. La friche immobilière de l'avenue Henri Grivot n'est plus. Il est aisé de s'en rendre compte. Un lieu de vie est appelé à sortir de terre pour relier les commerces du centre-ville aux services implantés aux abords du parc Arsonneau. Le parc de l'Aleu retrouve de l'attrait. Depuis deux ans, les berges de son plan d'eau ont été redessinées, son niveau est de nouveau à la normale, ses sentiers sont praticables pour tous y compris pour les personnes à mobilité réduite et une aire de jeux a été implantée pour les plus petits.

Pour la sécurité de tous, la vidéo protection est opérationnelle, la signalisation horizontale a été renouvelée, des potelets seront implantés pour protéger les piétons et trois premiers passages piétons seront prochainement éclairés. Les animations se multiplient

avec dans l'immédiat un « Vide ta chambre » en avril et une fête de la ville renouvelée en mai. Deux occasions de nous retrouver. Le mois dernier, le « Troc aux Plantes » a trouvé son public. Un nouveau mobilier de communication et des abribus ont été implantés. De nouveaux vestiaires vont être construits pour les quelque 330 licenciés du FC Saint-Arnoult 78 et

toutes les serrures et clés du complexe sportif ont été changées pour un accès plus aisé aux membres de l'USSA. La démolition du bâtiment de la zone des Corroyés en avril lance le futur déplacement des services techniques municipaux, condition nécessaire pour redéfinir le pôle scolaire Guhermont.

Le budget 2024 sera marqué par son lot d'investissements. Vous les découvrirez dans le prochain Éclair, ainsi que les avancées dans d'autres dossiers immobiliers, notamment sur le devenir de la friche industrielle Rambol. Pour mener de tels projets, vos élus, les agents des services municipaux ainsi que nos partenaires que sont l'État, la Région, le Département et RT78 se mobilisent tous les jours.

Je les en remercie.

Madame le Maire et ses adjoints reçoivent à la mairie sur rendez-vous.

L'Éclair, le magazine de tous les Arnolphiens.

Directrice de la publication : Joëlle Jégat

Rédacteur, photos : Gilles Mainvis

Rédacteur graphiste : Alain Dubois d'Enghien

Crédits photos : Freepik - Adobe Stock

Tél. : 01 30 88 28 81 / Courriel : com@say78.fr - www.saintarnoultenyvelines.fr

Impression : Imprimerie Chauveau. Dépôt légal : Avril 2024. Numéro ISSN 3002-0468.

CÉRÉMONIE

COMMÉMORATION DU 19 MARS 1962

La journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc a réuni Arnolphiens, élus, représentants des anciens combattants et des corps constitués à l'occasion du dépôt de gerbes au pied du monument commémoratif.

Mme la sous-préfète de Rambouillet Florence Ghilbert s'est jointe à la cérémonie aux côtés des élus Arnolphiens, dont les représentants du conseil municipal des jeunes.



PRINTEMPS

FAIRE GERMER LES IDÉES

En avril, la saison est propice pour anticiper l'aménagement de ses extérieurs en prévision des belles journées d'été. Cette préoccupation vaut aussi bien pour le particulier que pour le service des espaces verts de la commune.

Un emplacement abrité des vents et des hivers de plus en plus doux permettent d'envisager des plantations plus exotiques, comme par exemple le projet du jardinet de la salle des fêtes Le Colombier.



ON ÉGAYE LA PETITE COUR ARRIÈRE DU COLOMBIER

La salle municipale « Le Colombier » est située à l'un des angles du parc Arsonneau, rue Louis Genêt. En plus d'être une salle dédiée aux animations culturelles et associatives, la salle des fêtes bénéficie de la présence de la place Jean-Moulin et de ses 200 places de stationnement gratuites, ce qui la rend très sollicitée les week-ends pour les fêtes familiales (mariage, anniversaire, baptême...). Elle peut accueillir 400 personnes en cocktail ou 200 convives en places assises. Aux beaux jours, sa cour intérieure, invisible depuis l'extérieur, est très prisée.

Aujourd'hui, cet espace engazonné, vide et protégé par des murs se montre très intéressant pour y développer une plantation « différente » de celle des autres espaces verts de la ville où les végétaux sont prioritairement choisis parmi les essences locales.

À l'heure du changement climatique l'endroit se prête merveilleusement bien à la création d'un jardin-patio de plantes plus exotiques mais néanmoins résistantes à des températures froides.

C'est ainsi que les jardiniers de la ville vont prochainement mettre en scène 1 figuier, 3 palmiers de chine, 6 kiwis (1 mâle et 5 femelles), le tout accompagné de diverses



vivaces colorées. Le coût de cet investissement s'élève à environ 3 000 euros.

Un arrosage régulier si besoin pourra être fait les 3 premières années avec l'eau provenant des réserves posées sur le mur du bâtiment de tennis au complexe sportif, notamment en période sèche.

Palmier de Chine (*Trachycarpus fortunei*)
C'est le palmier qui résiste le mieux au froid jusqu'à -15 degrés et c'est pour cette raison qu'on l'observe sur certains ronds-points en région parisienne. Il aime le soleil ou la mi-ombre et les expositions protégées, surtout des vents froids. De culture facile, il ne demande que peu d'entretien si ce n'est la taille régulière des palmes les plus âgées.

Le grenadier (*Punica granatum*) est un arbre fruitier ou décoratif caduc de la famille des Lythracées, à feuilles lustrées et au port buissonnant. Rustique, il supporte des températures jusqu'à -12 degrés. Au début de l'été, il offre des fleurs rouges ou orange et en automne des fruits savoureux pour les variétés classiques. Adulte, il peut atteindre 6 à 8 mètres mais il existe des variétés naines permettant la culture en pot si vous le désirez.

Le kiwi (*Actinidia chinensis*)

Le kiwi de la famille des Actinidiacées, aime les situations ensoleillées même si une ombre légère l'après-midi convient bien. Dans cette cour du Colombier, le kiwi abrité des vents dominants devrait produire des fruits chaque année, à la condition de planter 1 pied mâle pour 4 à 5 pieds femelles.

Le pied mâle a des fleurs de couleur blanc crème, avec de nombreuses étamines jaunes dorées. Les fleurs du pied femelle sont blanches et comportent de 20 à 30 styles portés par l'ovaire. À noter qu'il

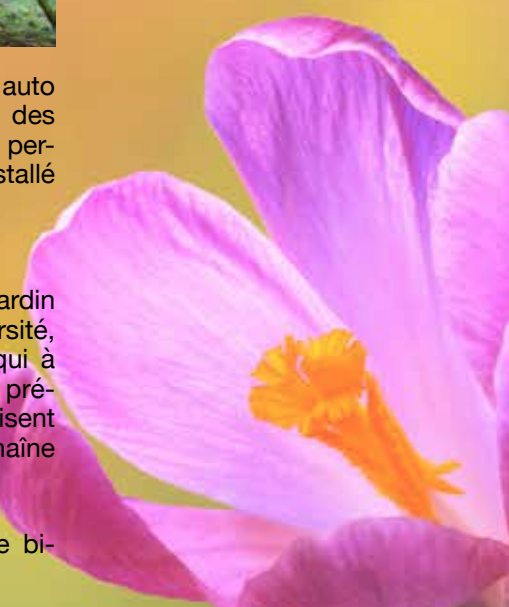
existe également des variétés de kiwi « auto fertile » qui portent sur le même pied des fleurs mâles et femelles. Un support permettant à la liane de grimper sera installé près du mur.

**LA RECETTE DU MOIS :
UNE MINI PRAIRIE FLEURIE**

Point n'est utile d'avoir un grand jardin pour apporter son soutien à la biodiversité, notamment en faveur des insectes, qui à leur tour seront convoités par d'autres prédateurs. Quelques mètres carrés suffisent pour recréer toute une partie de la chaîne alimentaire.

Comment s'y prendre ?

Préparer matériel et ingrédients : une bêche, un râteau, des graines variées.



**Écoutez le chant des oiseaux
en scannant les QRCode
de chaque espèce**



- Choisir une bande de terre dans votre jardin ou dans un jardin proche avec le consentement du propriétaire pour un projet collaboratif... Les enfants sont les bienvenus !
- Gratter le sol afin d'enlever les plantes concurrentes
- Semer les graines à la volée. De préférence privilégier les espèces de fleurs sauvages comme le bleuet, la saponaire, l'achillée millefeuille, le coquelicot sans oublier nos belles cultivées faciles à vivre comme le pavot de Californie, le cosmos ou le souci...

Les sachets de graines prêts à l'emploi sont très variés et à petit prix.

- Tasser la terre
 - Arroser abondamment
 - Observer le développement puis les visiteurs du carré fleuri...
- Et ils sont nombreux !

Vous observerez les insectes pollinisateurs (syrphes, abeilles, bourdons, papillons...) toutes classes d'insectes, certains plus rares comme la mante religieuse, nombre de coléoptères et les prédateurs associés véritables acteurs de la régulation des populations d'insectes.

Les oiseaux seront bien sûr au rendez-vous, consommateurs d'insectes puis des graines qui apparaîtront un peu plus tard...

Ces graines qui portent la vie et la transportent parfois très loin avec le vent, les animaux et dont les formes sont extraordinairement variées... Beaucoup d'observations et d'émerveillements à la clé pour un tout petit morceau de terre...

**AVRIL EN FORÊT :
LES OISEAUX SE FONT ENTENDRE**

Les migrateurs hivernaux repartent, preuve en est les vanneaux huppés disparus de nos régions de campagne, pour rejoindre leurs contrées nordiques d'origine et c'est le moment du retour d'autres de nos voyageurs venus du sud pour une nouvelle saison de reproduction sur notre territoire : le « coucou » fait partie de ceux-là.

Le coucou



Partout autour de nous les oiseaux mettent beaucoup d'animation et en particulier leurs vocalises printanières animent jardins parcs et forêts. Soyons à l'écoute !

Que signifie toutes ces vocalises ?

Les émissions vocales des oiseaux, les chants et les cris, représentent une fraction importante de leur comportement. On admet généralement que les chants, un assemblage complexe de notes rythmées dont seuls les passereaux en ont le secret (appelés jadis « oiseaux chanteurs »), servent à éloigner les rivaux du territoire choisi et à attirer la femelle. Les cris, plus brefs, ne comportant que 4 ou 5 notes, transmettent des informations diverses. Cependant il est parfois difficile de tracer une limite entre chants et cris...

Tous ces sons que l'on entend servent à communiquer toutes sortes de renseignements indiquant le sexe, la position sociale, certains événements et ils déclenchent l'excitation sexuelle, la curiosité, la peur, la fuite, l'invitation au regroupement ou au nourrissage des oisillons...

Au printemps, c'est donc un véritable concert, chacun se préparant à l'occupation rituelle saisonnière : défense d'un territoire, formation du couple, construction plus ou moins élaborée d'un nid, aménagement intérieur, ponte, couvaison et élevage... Chacun s'affaire pour trouver sa place dans un buisson, un arbre, une cavité

Le troglodyte mignon



ou tout autre lieu propice pour l'espèce. Le minuscule troglodyte règne sur un territoire d'un hectare ! Son chant est donc clair et puissant et très distinct de celui des autres oiseaux. La fauvette grisette sort de la lisière, monte puis replonge à l'abri jetant son chant répétitif composé d'une trentaine de notes. Quant au coucou tout le monde attend ses premières vocalises qui riment avec « printemps » !

C'est la syrinx, du nom d'une nymphe de l'antiquité, qui est l'organe chanteur des oiseaux dans leur monde visuel et sonore.

Le rouge gorge



N'oublions pas que le cerveau des oiseaux est un « appareil » hautement différencié et miniaturisé. Il permet l'évolution dans les trois dimensions et l'élaboration de comportements complexes... D'après certains chercheurs, si la corneille avait notre taille elle aurait un QI de 150 !

Quel apprentissage ?

Cette signature sonore est propre à chaque espèce ! Alors pourquoi l'oisillon du coucou parle-t-il coucou puisqu'il est élevé, « adopté », par d'autres espèces ?

Question d'apprentissage inné et/ou acquis. Dans cette école des sons, les jeunes ne maîtrisent pas totalement leurs chants : la fréquence, la succession des notes méritent un apprentissage au contact des adultes-professeurs de l'espèce même si les parents transmettent génétiquement des éléments essentiels pour acquérir les notes.

Attention il y a aussi les imitateurs : l'étourneau imite le chant du loriot, les caquètements de la poule, la voix humaine. On constate que plusieurs dizaines d'oiseaux savent copier les chants des autres : rousserolle, geai, rouge-queue...

Et tout se complique !

Le geai des chênes



MUSCULATION

NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS À LA SECTION GYMFIT

La salle de musculation de l'USSA a acquis cinq nouvelles machines pour compléter son parc déjà bien étoffé pour travailler l'ensemble du corps. Grégory, l'animateur de la section vous invite dès maintenant à les découvrir, tout en précisant qu'il est toujours possible d'adhérer à la section en cours de saison.



Alors n'attendez pas, venez vous renseigner dès à présent au secrétariat de l'USSA les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 13h et de 16h30 à 21h ainsi que le jeudi de 16h30 à 21h.

Contact : ussa.gymfit@gmail.com

À L'HONNEUR

ROBERTE GENEST, 100 ANS

Samedi 9 mars, Mme le Maire Joëlle Jégat a eu le plaisir de souhaiter un bel anniversaire à Roberte Genest à l'occasion de sa 100^e année. Née à Drancy le 8 mars 1924, Roberte Genest est arnolphiennaise depuis deux ans. Elle



a la chance d'être entourée de son petit fils Laurent Théry, 52 ans et de sa famille. Une situation confortable et exceptionnelle pour laquelle la centenaire toujours souriante et de bonne humeur sait se montrer reconnaissante envers ses descendants.

BIODÉCHETS

FORMATION AU COMPOSTAGE

Face à l'obligation en date du 1^{er} janvier 2024 faite aux collectivités de proposer à chaque foyer une solution de compostage des déchets alimentaires, épluchures et restes de plats, le SICTOM, Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères met en place des ateliers d'apprentissage du compostage afin de répondre aux questions suivantes : Où installer mon composteur ? Que mettre dans mon composteur ? Comment utiliser le compost ? Vous pourrez poser toutes vos questions sur le compostage.



Cet atelier d'une heure se déroulera dans les locaux du SICTOM, 9 rue André Ampère à Rambouillet.

Les premières dates retenues sont : vendredi 3 mai 15h, mardi 14 mai 15h, mardi 4 juin 15h et lundi 17 juin 15h.

Inscription sur : www.sictomregionrambouillet.com



Vous pouvez également scanner ce QRCode pour vous inscrire.

ORIGINALE PÊCHE À L'ÉCREVISSE

Dans l'édition n°185 de janvier 2024 il était question, dans les pages dédiées à l'environnement de l'invasion de nos cours d'eau par les écrevisses américaines. Elles menacent de disparition, par leurs actions, nos écrevisses autochtones, l'écrevisse à pattes blanches, l'écrevisse à pattes rouges et celle des torrents. Les envahisseuses ont un régime omnivore et s'en prennent également aux amphibiens. Pour tenter d'en limiter leur nombre dans le plan



d'eau de l'Aleu aux berges fraîchement redessinées, les pêcheurs des Amis de l'Hameçon ont entrepris de les pêcher le samedi 20 avril à partir de 10h. L'association mettra à disposition le matériel de capture et projette une dégustation sur place des écrevisses pêchées.

Une animation gratuite et ouverte à tous. Une buvette et une restauration seront dressées autour du plan d'eau pour l'occasion.

PAR ICI LE FUTUR LES HABITANTS MÈNENT L'ENQUÊTE

Ils arrivent !
Premières expériences créatives...

Depuis le mois d'octobre 2023, le Parc naturel accueille 3 scientifiques très spéciaux qui ont inventé une discipline nouvelle : la zethno-futurologie !

Leur ambition : regarder dans le présent quelles pratiques pourront perdurer dans le futur.

Leur mode d'action : aller à la rencontre des habitants pour connaître les us et coutumes locales à partir desquelles pourra être envisagé l'avenir.

Alors vous, habitants de Saint-Arnoult-en-Yvelines, mobilisez-vous pour mener l'enquête et imaginons, ensemble, l'avenir de notre espace de vie.

Comment imaginez-vous votre territoire d'ici à 2041 ?

À partir de paroles, de sons, d'images et d'objets collectés sur le terrain, les trois « zethno-futurologues » du Collectif d'artistes PetitPoisPrincesse vous invitent à participer à des laboratoires créatifs où vous pourrez contribuer à construire le futur...

Après Magny-les-Hameaux, Bazoches-sur-Guyonne, Poigny-la-Forêt et Janvry, rendez-vous est fixé aux Arnolphiens le 21 avril au Colombier. À l'issue de ces cinq rendez-vous sera composée une œuvre collective qui traduira la vision qu'ont les habitants de l'avenir du territoire. Elle sera présentée le 2 juin 2024.



Dernier laboratoire :
Dimanche 21 avril 2024 : Salle des fêtes Le Colombier Saint-Arnoult-en-Yvelines 15h à 17h30 Collation offerte par la commune. Mais soyez attentifs, car nos trois spécialistes arpentent aussi les communes autour de Saint-Arnoult-en-Yvelines : vous pourrez les croiser au détour de leurs repérages...



Histoire locale

QUI POUR LA TRANSMETTRE ET L'ÉCRIRE ?

La Société Historique et Archéologique de Saint-Arnoult-en-Yvelines créée en 1966 a déjà produit de nombreuses publications, livres et bulletins semestriels. Une démarche toujours d'actualité qui nécessite le renfort de nouveaux adhérents mordus d'histoires, avides de découvrir, curieux de fouiller dans les archives et de livrer au grand jour leurs découvertes à destination du plus grand nombre.



Cette recherche de nouveaux adhérents s'adresse tout autant aux Arnolphiens de longue date, que celles et ceux plus récemment installés sur la commune.

Envie de rejoindre la Société Historique ?

Contactez son président :
riederpatrick@orange.fr

LE MUSÉE DES ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES ROUVRE SES PORTES

Niché dans l'un des plus anciens bâtiments de la commune, en l'occurrence le Moulin Neuf à l'extrémité de la rue de Nuisement dans le prolongement du complexe sportif, le Musée des Arts et Traditions Populaires sera de nouveau ouvert au public chaque dernier dimanche du mois de 14h à 18h, et ce dès le 28 avril et jusqu'au mois de septembre inclus.



L'occasion d'y découvrir ou redécouvrir ses six salles thématiques sous la houlette des membres de la Société Historique. À n'en pas douter, la visite des lieux saura susciter les vocations de futurs historiens locaux.

Entrée gratuite

L'Herbier



Arnolphien depuis plus de 10 ans, Jonathan Guéguan, a démarré en avril 2023 une activité originale mais au goût du jour, la production d'herbes aromatiques et médicinales, le tout dans sa micro ferme répondant au

nom de l'Herbier. Les serres de la petite exploitation sont situées dans le jardin de la maison familiale, située au 10 rue de la Boucauderie. Depuis le début de l'année 2024, l'Herbier est présent sur notre marché dominical de Saint-Arnoult-en-Yvelines.

La micro ferme de l'Herbier a pour vocation de produire des herbes aromatiques et médicinales de manière naturelle, responsable et durable pour les proposer à la vente sous différentes formes : tisanes, pestos, sirops, huiles infusées, vinaigres aromatisés, sucres et sels aux plantes, mais aussi de les transformer et conditionner sur place.

Passionné de plantes aromatiques et médicinales Jonathan Guéguan les cultive avec savoir-faire, en respectant le cahier des charges de l'agriculture biologique (la certification bio est en cours) et en permaculture pour préserver tout ce que la nature a de meilleur à nous offrir, tant en qualité gustative que de bienfaits.

La gamme de produits suit le rythme de la nature, elle évoluera donc au fil des saisons et des créations selon l'inspiration de notre fermier.

Pour l'élaboration de ses produits, Jonathan sélectionne des matières premières de haute qualité, bio et/ou naturelles, de préférence d'origine française :

- Le sel : Sel de Guérande IGP récolté à la main par une coopérative de paludier basée à Guérande.
- Le sucre : Coopérative bio du Centre-Val de Loire.
- L'huile d'olive : bio, origine espagnole, les huiles françaises ayant un goût non adapté à la transformation.
- Le vinaigre : bio, français et issu de culture en biodynamie Demeter.
- Tous les produits sont sans colorant, sans arôme artificiel et sans conservateur. Ils sont travaillés de manière artisanale et naturelle.
- Les semences et terreaux sont certifiés Bio.
- Aucun produit chimique n'est utilisé.

Retrouvez les produits de l'Herbier de Saint-Arnoult un dimanche sur deux sur le marché, mais aussi en ligne sur Facebook et Instagram

Contact : www.lherbierdesaintarnoult.fr
10 rue de la Boucauderie - 06 59 07 57 64

La mairie accompagne le développement de Saint-Arnoult Conduite



Depuis octobre 2023, une convention lie la commune de Saint-Arnoult-en-Yvelines et Saint-Arnoult Conduite afin de permettre à la société de 3 salariés de développer son activité moto école. Un partenariat salué par Pierrot, responsable pédagogique et moniteur auto et moto. « L'été dernier entre Saint-Arnoult, Limours et Rambouillet nous étions sept établissements à assurer la formation de la conduite à moto. À l'époque, nous nous partagions une « piste » d'apprentissage située sur une commune voisine. Depuis celle-ci a été fermée.

Madame le Maire nous a permis d'utiliser l'extrémité de la rue de Nuisement afin d'y matérialiser une piste d'apprentissage. Moralité, aujourd'hui plus que trois établissements proposent l'apprentissage de la conduite de la moto et le nombre de nos nouveaux élèves est passé de 4 à 5 inscriptions par mois à 35. Nous sommes devenus un gros pôle pour la moto sur le sud-Yvelines ».

Pour l'adjoint au développement économique Stéphane Desclouds, « il est normal que la commune quand elle le peut accompagne toutes les initiatives économiques surtout lorsque celles-ci répondent à une demande de la population. Dans le cas présent, pour l'occupation du domaine public, la société s'acquitte d'une redevance mensuelle à la mairie ».

À noter le soutien d'une société arnolphiennaise qui met à disposition également son parking le samedi, afin d'accueillir les débutants sur un parcours moins technique.

Saint Arnoult Conduite - 30 rue Charles de Gaulle - 0175 25 32 82 / 06 01 32 59 40

Edouard Denis
ÉMERGENCE

VOTRE NOUVELLE RÉSIDENCE À SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES

Profitez du Printemps de l'immobilier pour acheter votre appartement du 2 au 3 pièces

FRAIS DE NOTAIRE OFFERTS (4)

Bénéficiez du nouveau **Prêt à Taux 0% en 2024** pour enfin devenir propriétaire (1)

La plage aux Champs
SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES

VOTRE 2 PIÈCES à partir de
175 000 € (2)

VOTRE 3 PIÈCES à partir de
235 000 € (3)

www.edouarddenis-immobilier.com
01 46 27 27 77

(1) Nouveau Prêt à taux 0% (Prêt à la loi de finances pour 2024, article 11 décembre 2023), sous réserve de la publication au Journal Officiel du décret d'application. Avant l'entrée de vos www.edouarddenis-immobilier.com caractéristiques et précisant la date d'entrée en vigueur. Prêt à Taux 0% réservé pour l'achat en résidence principale d'un appartement neuf en zone tendue ou d'un logement ancien avec travaux en zone tendue, sous conditions. Le Prêt à Taux 0% est réservé d'une part aux personnes physiques qui n'ont pas été bénéficiaires de leur résidence principale au cours des 2 années précédant la demande de prêt, dans la limite d'un plafond de ressources. Le montant et la durée du Prêt à Taux 0% varient en fonction de la zone géographique du logement et de la composition du foyer. Les modalités de l'acquisition sont également prises en compte pour la durée de remboursement. (2) L'at. n° 1203, qui s'applique pour un Prêt à la résidence à La Plage aux Champs et situé à Saint-Arnoult-en-Yvelines (78) du Groupe Edouard Denis. Prix moyen net/m² de 1700€/m² et dans la limite des stocks disponibles. (3) L'at. n° 1203, qui s'applique pour un Prêt à la résidence à La Plage aux Champs et situé à Saint-Arnoult-en-Yvelines (78) du Groupe Edouard Denis. Prix moyen net/m² de 1900€/m² et dans la limite des stocks disponibles. (4) Offre valable uniquement pour les 3 premiers résidents, en cas de signature entre le 01/04/2024 au 31/03/2024. Un contrat de réservation ou d'une promesse de vente portant sur le programme « La Plage aux Champs » à Saint-Arnoult-en-Yvelines (78) et sous réserve de la signature d'un acte authentique de vente sans délai stipulé au contrat de réservation ou à la promesse de vente. Perspectives d'Émergence Architecture - 333/ Av. de la République - 78100 St Germain-en-Laye - Illustration et document non contractuels. Les appartements sont livrés non meublés. SARL RCS PARIS 806 526 216 - Groupe Edouard Denis - 03/2024

FESTILUDOS

RECORD D'AFFLUENCE

L'évènement ne se produit qu'une fois tous les deux ans et apparemment l'impatience était grande chez les amateurs de jeux de société. La manifestation organisée par les Ludotiens aura drainé 600 personnes venues en famille au Colombier les 16 et 17 mars. Un record !

Les Ludotiens c'est toute une équipe sur laquelle son président Jean-Yves sait pouvoir compter. Ces passionnés du jeu de société ont assuré durant ces deux jours l'accueil du public, l'organisation du fil rouge, la tenue de la ludothèque et ses 500 jeux, les animations, la tombola, les remises de récompenses, l'initiation des familles mais aussi l'installation des lieux. De quoi ravir le public qui en redemande et rendre fier le président des Ludotiens.



Retrouvez les Ludotiens à l'occasion de leurs activités club à raison de deux soirées adultes et d'un après-midi enfants chaque mois.

L'association sera présente également le dimanche 25 mai à l'occasion de la fête de la ville avec des jeux géants en bois.

Retrouvez toutes les informations sur les Ludotiens : lesludotiens.com



Vous pouvez également scanner ce QRCode pour découvrir l'univers des Ludotiens.





VIDE

TA

CHAMBRE

SAMEDI
27
AVRIL
10H-17H

SALLE DES FÊTES LE COLOMBIER

Bourse aux jeux et aux jouets

La mairie organise un premier « Vide ta chambre » destiné à faire de la place dans la chambre des enfants en proposant, en seconde main, les jouets dont ils n'ont plus usage.

Tarif : don minimum de 5 € par table (2 tables maximum) au profit du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune.

Petite restauration sur place.



Inscription

PROJETS MENÉS GRÂCE AUX SUBVENTIONS



Yvelines
Le Département

À l'heure où l'État annonce son besoin d'économie de l'ordre de 20 milliards d'euros pour établir son budget 2025, est-il encore nécessaire de rappeler que le financement des communes s'est réduit drastiquement au cours de ces dix dernières années ? Pour mener à bien ses projets, le conseil municipal se doit de solliciter tous les dispositifs de financement existants pour servir au mieux ses administrés. Un réel challenge !

Il y a des travaux d'entretien liés à la sécurité dont la commune ne peut s'affranchir, tel le marquage au sol. Obtenir des subventions pour les réaliser, cela libère des financements pour d'autres actions menées également pour l'intérêt général.



Avoir des idées c'est bien. Les financer pour pouvoir les mener, c'est mieux. C'est toute la difficulté du moment dans la gestion d'une commune : obtenir les financements. Le passage obligé pour assurer le développement de la commune au service de ses habitants. Tour d'horizon.

Chaque année, le département des Yvelines redistribue aux communes, sous la forme d'une subvention aux projets de travaux liés à la sécurité routière, le produit des amendes de police versées par les contrevenants : excès de vitesse, non-respect des feux tricolores, des stops et autres règles de bonne conduite.

Ainsi en 2023 notre commune a pu présenter un projet plus large que les années précédentes qui vise à retracer sur deux années tous les marquages au sol, d'équiper les passages piétons de bandes podotactiles à destination des personnes non-voyantes et de potelets adaptés particulièrement aux piétons mal-voyants.

Avec le montant de 35 949 € qui lui a été notifié le 17 novembre 2023, la commune a entrepris courant mars 2024 une première tranche de 83 actions pour le montant de 44 000 €. Celles-ci ont consisté à la réfection des peintures au sol des passages piétons, des stops, des dents de requin pour les dos d'âne (ralentisseurs), des places PMR, des cédez-le-passage, des haricots et des arrêts de bus.

Ces travaux seront prochainement complétés par la pose de spots à leds encastrés dans la chaussée pour signaler la présence de trois passages piétons.

En fonction de la redistribution des amendes de police sur l'année 2023 qui sera perçue en 2024, ce programme pourrait être poursuivi.

À noter que le marquage au sol répond à des normes précises, la peinture doit être bien visible, réfléchissante et anti-dérapante. Il est effectué par une entreprise spécialisée.



D'AUTRES DEMANDES DE SUBVENTION, AUPRÈS DE L'ÉTAT CETTE FOIS

Chaque année, l'État lance un appel à projets pour aider les collectivités à financer des travaux d'équipement. À ce titre, en 2023, la commune a bénéficié d'une subvention de 100 000 € pour la rénovation de son éclairage public.

En 2022, ce sont 258 000 € qui lui avaient été alloués pour mener son projet de déplacement vers la zone des Corroyés des services techniques municipaux, actuellement coincés entre deux lieux de vie que sont le collège Georges Brassens et le groupe scolaire Guhermont. Cette somme contribue en partie au coût d'acquisition du terrain, à la démolition du bâtiment s'y trouvant et aux



études nécessaires aux nouveaux locaux qui y seront implantés. La requête en justice intentée par une partie de l'opposition municipale n'ayant pas trouvé écho auprès du juge, le projet va enfin pouvoir débuter courant avril par la démolition du bâtiment existant.

Pour cette année 2024, la commune a présenté une demande de subvention auprès de l'État pour la construction de nouveaux vestiaires de football à hauteur de 272 000 €. Projet pour lequel la Région a été sollicitée également pour 135 000 €. Deux subventions vont également être demandées auprès de la Fédération Française de Football à hauteur de 15 000 € pour la construction des vestiaires et de 15 000 € pour le changement des lampes d'éclairage du terrain synthétique.

Chaque année le département des Yvelines consacre 9 millions d'euros pour l'entretien de la voirie



PROCHAINEMENT DANS L'ÉCLAIR

Le permis de construire de ces vestiaires a été déposé en mars 2024. Ils seront équipés de panneaux photovoltaïques pour couvrir les besoins en électricité du bâtiment.

Ce projet donnera lieu à une présentation dans un prochain numéro de l'Éclair.

SALON D'ART

UNE 30^E ÉDITION EXCEPTIONNELLE

Pas moins de 1 300 amateurs d'art sont venus admirer les 258 peintures et sculptures savamment mises en scène à l'occasion du 30^e Salon d'Art du Colombier par les bénévoles d'Art'Passion Arnolprien. Un cru exceptionnel puisque 23 œuvres ont trouvé un acquéreur parmi les visiteurs.

Cette édition a vu la création d'un prix dédié aux jeunes artistes. Le travail des bénévoles a également été souligné par la Ministre Aurore Bergé et le député Philippe Emmanuel. Au nom du Président du Sénat Gérard Larcher, Mme le Maire Joëlle Jégat a remis la médaille du Sénat à Jacqueline Alphonse Moreau aquarelliste d'Émancé et membre d'Art'Passion Arnolprien.



LES DIFFÉRENTS PRIX ATTRIBUÉS ONT ÉTÉ :

Prix du jury

Huile, acrylique : André Dognon
Aquarelle, gouache : Gilles Marie
Techniques mixtes : Denis Laurent
Pastel : Bernd Wesselburg
Sculpture : Fabien Garcin

Prix de la municipalité

Peinture : KJL-Karine Langevin
Sculpture : Michel Morel
Jeunes talents : Elio Chabrier (12 ans)

Prix du Lions Club

Sculpture : Michel Fondreton

Prix du public adultes

Peinture : ANG.O
Sculpture : Katyveline

Prix du public enfants

Peinture : Edourad
Sculpture : Katyveline



CINÉMA

SUIVRE LA PROGRAMMATION DU CRATÈRE EN DIRECT

Depuis le mois de janvier, le dépliant du cinéma le Cratère n'accompagne plus la distribution de l'Éclair. Le document papier n'est plus imprimé. Néanmoins la programmation est plus que jamais à la page !



Vous êtes nombreux à regretter la version papier du programme de votre cinéma Le Cratère. Mais de nombreux outils moins onéreux et moins impactants pour l'environnement existent pour accéder à la programmation de votre salle obscure.

Face aux impacts écologiques et à son coût économique, le dépliant de 8 volets du cinéma Le Cratère n'est plus distribué dans les boîtes aux lettres des Arnolphiens et dans celles des habitants de 30 communes environnantes, y compris les 12 000 de Rambouillet. Ce qui à l'année constituait la bagatelle de 200 000 programmes distribués pour un coût d'impression et de distribution tout autant non négligeable.

Outre l'aspect environnemental, il était devenu nécessaire de supprimer cette dépense pour continuer de proposer des offres culturelles à un tarif abordable pour tous. Il est à noter que très peu de communes en France ayant la chance d'avoir un cinéma municipal, distribuent des programmes papiers, alors que les outils numériques ne manquent pas pour assurer la promotion des films à l'affiche.

La suppression du flyer s'est également accompagnée d'une programmation dorénavant planifiée à la semaine et non plus

sur 4 voire 5 semaines. L'objectif est d'en accroître la qualité en l'adaptant à l'actualité. Cela permet de prolonger un film plébiscité par le public d'une semaine sur l'autre. Suite au palmarès des César 2024, la programmation a été adaptée quasi immédiatement en fonction des lauréats. Une réactivité qui n'était pas possible avec une programmation anticipée un mois à l'avance. À contrario, un film qui ne plaît pas au public n'est pas programmé la semaine suivante.

LA PROGRAMMATION EST DISPONIBLE SUR :

- le site internet lecratere.net
- La page Facebook
- La newsletter envoyée chaque lundi soir
- L'application mobile

VOUS NE MAITRISEZ PAS LES OUTILS NUMÉRIQUES ?

Le personnel du cinéma assure son aide pour télécharger sur votre téléphone mobile l'application et pour vous inscrire à la newsletter.

Téléchargez l'application de votre cinéma sur votre smartphone.



Android



iOS

Si près de 50% des Franciliens sont nés hors Île-de-France, Paulette Baudias, née Couasnon en 1942 revendique haut et fort être née à Saint-Arnoult-en-Yvelines, à l'époque où le gentilé des habitants de la commune était bel et bien Arnoultien et non Arnolphien.

PAULETTE BAUDIAS ARNOULTIENNE À VIE !

C'est au 52 rue de Paris, devenu depuis le 52 rue Charles-de-Gaulle suite à un changement de dénomination voulu par le conseil municipal du 28 novembre 1970 qu'a vu le jour Paulette Couesnon épouse Baudias. Aujourd'hui à cette adresse se trouve une banque mais à l'époque se trouvait l'hôtel-restaurant du Dauphin Couronné, tenu par ses parents Henri Couasnon et Rolande née Pinguenet. « Mon père avait pris la succession de sa mère Eugénie

Couasnon. L'établissement comptait 5 à 6 chambres et à l'époque de ma grand-mère il servait de relais aux diligences sur la route entre Paris et Tours. Pour chaque attelage, les chevaux devaient être changés tous les 40 km. J'ai passé toute ma vie à Saint-Arnoult, je suis attachée à ma ville et à son histoire. Je suis née Arnoultienne et je mourrai Arnoultienne. Je n'ai jamais été d'accord avec l'abbé Léchauguette et son explication pour faire des habitants de Saint-Arnoult des Arnolphiens !

Depuis 82 ans, c'est mon âge, bien d'autres changements sont intervenus. À l'époque il n'y a avait que deux écoles, les filles à Camescasse et les garçons à la mairie. Lorsque j'étais à l'école la commune comptait 900 habitants. J'en connais l'histoire que j'ai vécue et celle que mes parents m'ont racontée. Notre commune compte encore bien d'autres Arnoultiens de mon âge qui en connaissent aussi un rayon sur son histoire. Parmi mes souvenirs d'enfant, tous les dimanches j'accompagnais Louise Tatourier pour remonter l'horloge de l'église. Elle tenait la bijouterie et l'armurerie à côté de chez mes parents, là où se trouve aujourd'hui la fromagerie de Marie. Mes parents n'ayant pas beaucoup de temps pour s'occuper de ma sœur aînée Madeleine et moi, nous étions souvent chez Louise. Elle faisait elle-même les cartouches pour les chasseurs. Lesquels se plaignaient de leur qualité. Elles ne tuaient pas assez de gibier à leur goût et pour cause. Maintenant je peux l'avouer, nous aidions Louise à confectionner les cartouches et la poudre qui les composait était parfois mélangée avec de la cendre de son poêle à bois... Autre confidence, à l'époque le braconnage venait très largement suppléer le maigre butin de la chasse... Chez elle, devant sa vitrine il y avait toujours des chaises sur lesquelles les mamies prenaient place le soir, les commérages menaient bon train.

À cette époque les fêtes étaient nombreuses et elles attiraient toute la population. Toutes les occasions étaient bonnes pour monter un bal plancher et une fête foraine : fête de Pâques, fête Nationale, les communions...

La fête de Pâques durait 3 jours, nous disions :

- La fête des Corps Saints le samedi
- La fête des corps saouls le dimanche
- La fête des corps sans sou le lundi

Le lundi il n'y avait plus d'argent pour permettre aux enfants de monter dans les manèges... Tout avait été bu.

Le jeudi il n'y avait pas classe, presque tous les enfants se retrouvaient au catéchisme le matin et au patronage l'après-midi. C'était comme l'accueil de loisirs aujourd'hui. L'encadrement était assuré par des bénévoles, c'était l'époque des promenades, des ateliers couture, des films muets et des aventures de Sylvain et Sylvette.

À l'école deux instituteurs arrivaient de Bretagne, ils habitaient au-dessus de la mairie. Ils s'ennuyaient après les cours, ils ont donc créé une compagnie de théâtre, « Les Tréteaux de Saint-Arnoult ». Je me suis impliquée dans la troupe puis ensuite dans la musique, « L'Avenir de Saint-Arnoult », créée par celui qui allait devenir mon futur mari, Gérard Baudias, nommé plus jeune chef de musique de France à l'âge de 15 ans. Son instrument de prédilection était la trompette. L'ensemble a compté jusqu'à 82 musiciens, tous présents le 16 juin 1965 pour accueillir le Général De Gaulle venu à Saint-Arnoult-en-Yvelines suite à la loi du 10 juillet 1965 portant sur la réorganisation de la région parisienne avec notamment la création des deux nouveaux départements, l'Essonne et les Yvelines.

« L'Avenir de Saint-Arnoult » était de sortie pour toutes les fêtes de la commune et des alentours, Sonchamp, Ponthévrard, la fête des vendange à Évry, le concours de musique à Pithiviers et la fête du Muguet de Rambouillet ».

Très attachée à l'histoire de sa commune, une fois la retraite arrivée, Paulette adhère alors à la Société Historique et Archéologique mais aussi aux Ateliers Artisanaux en 2002, dont elle prendra la présidence quelques années plus tard. « Je préside les Ateliers Artisanaux depuis une quinzaine d'années, l'organisation du premier marché de Noël date de cette époque. C'est la grosse organisation annuelle de l'association. Son renom et sa popularité nous garantissent chaque année plus d'exposants que ne peut en contenir le Colombier. Nous comptons différentes sections : couture-tricot-crochet, cuisine, sorties culturelles et gastronomiques, peinture sur tous supports et auxquels prennent part une centaine d'adhérents.

Lors des quelques moments de temps libre qu'il me reste, je m'attache aussi à retracer quelques pans de l'histoire de la commune. Je rédige des notes. Ainsi j'ai répertorié les 11 pompes à eau que comptait la commune à une époque, certaines sont d'ailleurs encore en place. J'estime qu'il est important de ne pas oublier le passé, de savoir d'où nous venons. Aujourd'hui, la Société Historique de notre commune doit veiller à ne pas sombrer à son tour dans l'Histoire, il est essentiel d'assurer la relève en son sein.

Le lundi il n'y avait plus d'argent pour permettre aux enfants de monter dans les manèges

À LA MÉDIA

UN KIOSQUE À LA PAGE

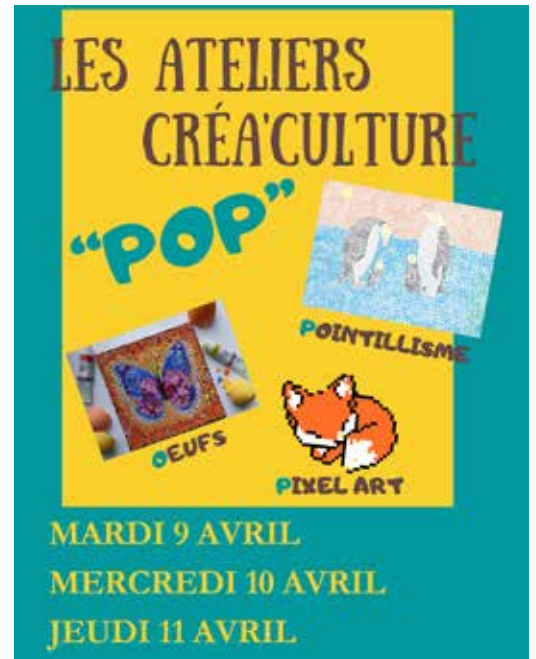
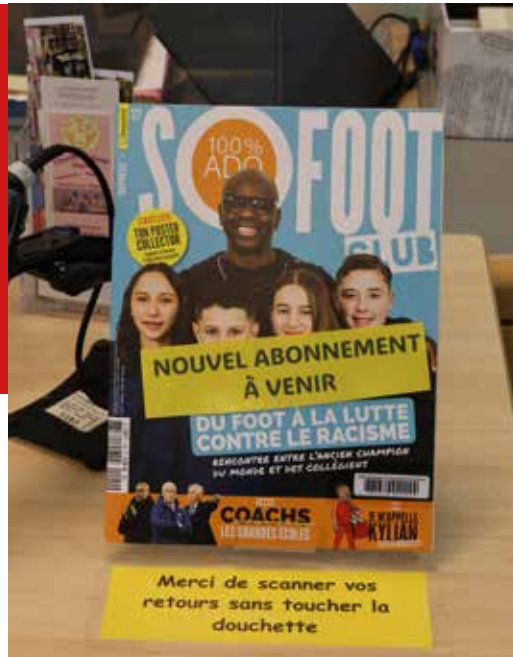
*Au chapitre des ouvrages accessibles aux lecteurs et abonnés de la médiathèque
« Les yeux d'Elsa », le kiosque regorge de magazines pour toute la famille.
Une collection en constante adaptation...*

Médiathèque

« Les yeux d'Elsa »
Place du Jeu de Paume
01 30 59 38 13
mediatheque@say78.fr
mediatheque.say78.fr

Ouverture :

Mardi : 15h-18h30
Mercredi : 10h-12h30
et 14h-18h30
Vendredi : 15h-18h30
Samedi : 10h-12h
et 14h-17h



Son arrivée est annoncée et le dernier numéro est même déjà en prêt. So Foot sera le prochain mensuel disponible à la médiathèque. Au total près d'une quarantaine de magazines est ainsi proposée à la lecture. Il y en a pour tous les âges et pour tous les centres d'intérêt. Une tour verticale destinée aux adultes avec le Marmiton, Saveurs, l'Ami du jardin, Lire Magazine et 12 autres titres trônent dans l'entrée de la médiathèque. Les rayons Jeunesse et Bébé possèdent aussi leurs collections (J'aime lire, Wakou, Youpi...). Et pour les adeptes des ateliers créatifs, « La tribu des idées » sera aussi prochainement disponible. Et si malgré tout cela vous ne trouvez pas votre bonheur, la rubrique « Kiosque » est disponible aussi dans quelques bibliothèques du réseau. Faites vos réservation !

Mardi 2 avril

9h15 et 10h30 : BB lecteurs (0-3 ans).

Mercredi 3 avril

14h à 14h30 : Les lectures de Julie. Pour tous les enfants. Gratuit sur inscription.

Samedi 6 avril

10h30 : BB lecteurs (0-3 ans)

Mardi 9 avril

Navette du réseau Chemin lis@nt

9, 10 et 11 avril

10h à 12h : Créa'culture : les ateliers-stage des vacances - Dès 7 ans

Sur le thème de « Pop » : Pointillisme... Œufs... Pixel art...

Séances indépendantes.

Gratuit sur inscription.

Mardi 23 avril

Navette du réseau Chemin lis@nt

Mercredi 24 avril

10h30 à 11h30 : Ateliers Créa'lectures. Dès 3 ans. Gratuit sur inscription.

Samedi 27 avril

14h30 à 15h30 : Ateliers Créa'lectures. Dès 3 ans. Gratuit sur inscription.

Jeudi 25 avril

15 h à 16h30 : Les rencontres de la médiathèque : café littéraire. Moment convivial autour d'une tasse de café ou de thé pour papoter de lectures, de films, d'expos...

Vous ne pouvez venir à pied à la médiathèque ? Aucun problème, dites-le-nous et on viendra vous chercher à votre domicile gratuitement ! Gratuit. Sur inscription.

N'oubliez pas le Facebook de la médiathèque

Cinéma Le ratère

À VENIR EN AVRIL...

Sortie
Nationale

Semaine du 3 avril



Téléchargez l'application de votre
cinéma sur votre smartphone.



Android



IOS

COCORICO

LE COQ GAULOIS
VEILLE SUR NOUS





Au Moyen-Âge, le centre-ville de Saint-Arnoult-en-Yvelines comptait 60 auberges et demeures, prouvant l'importance de notre cité à cette époque, ce qui faisait dire à notre historienne, Germaine Roberte Courcelles (GRC) dans son livre sur l'histoire de notre ville, « *qu'au XIV^e siècle, Saint-Arnoult était l'une des plus importantes étapes des environs de Paris. Les armées en marche, les souverains en voyage, y passaient et les seigneurs s'y arrêtaient, ce qui indique qu'une riche hôtellerie devait exister dans la ville* ».

Parmi ces auberges, l'une se nommait « Le Coq Gaulois », sise au XVII^e siècle, à la porte du Coq, devant l'Hôtel des 4 fils Aymond, actuellement au carrefour des rues Eugène Renault, du clos Maillard, de la Fontaine et du Coq, nommée ainsi en 1959, et de la ruelle à l'Eau.

Aujourd'hui, à cette localisation on y trouve le café, bar, loto « Le Flash », mais au début du siècle dernier, il s'agissait d'un café-épicerie dont l'enseigne était encore « Au Coq Gaulois », avec sur le faitage, un superbe coq rivalisant avec celui du clocher de l'église.

Au XVIII^e siècle, la route de Paris, notre rue Charles-de-Gaulle aujourd'hui, principale artère de la commune, passait côté sud du cimetière et empruntait l'actuelle rue de la Chapelle Saint-Fiacre, puis au niveau du Palais se divisait en deux parties, l'une empruntant la rue du Palais pour aboutir à la porte de Paris, l'autre la rue du Clos Maillard pour arriver à la Porte du Coq ou Porte de l'Est.

C'était un carrefour important puisqu'il voyait converger l'ancienne route de Paris, la rue de la Fontaine utilisée par les pèlerins venant de la Fontaine du Bon Saint-Arnoult et la ruelle à l'Eau, longeant les remparts jusqu'à la Rémarde. Tous les artisans liés aux différents métiers de la tannerie s'y croisaient également.

Symbole de la lumière croissante et de la vigilance guerrière, le coq indiquait l'Est et son chant annonçait le lever du soleil.

Placé au sommet de nos églises depuis le V^e siècle, le coq est connu comme l'emblème de la fierté. On le trouve également sur les monnaies gauloises. Les Romains en ont fait un jeu de mots entre gallus (coq) et gallus (gaulois).

Au XX^e siècle, trois coqs se sont succédé sur le clocher de l'église.

Le premier a été mitraillé, il porte encore sur son flanc les trous des projectiles. Lors de la restauration de l'église Saint-Nicolas en 1989, il a été remplacé par un deuxième coq. Ce dernier a disparu en 1999 à l'occasion de la grande tempête. Il a été retrouvé trois ans plus tard, la queue coincée dans une gouttière d'une maison voisine !

Ces deux coqs sont exposés au musée communal du Moulin Neuf. Un troisième trône fièrement de nouveau au sommet du clocher arnolprien.



Source : Ouvrages de la Société Historique et Archéologique de Saint-Arnoult-en-Yvelines.

CMJ

LES JEUNES ÉLUS AUX AFFAIRES

Après une installation en février, le Conseil Municipal des Jeunes a tenu sa première réunion plénière vendredi 15 mars à la mairie au cours de laquelle les jeunes élus ont pris place au sein des trois commissions définies : l'écologie, le bien-être à l'école et les événements festifs.

Dorénavant répartis au sein de trois commissions, les 16 jeunes élus vont travailler autour de leur thème de prédilection. De retour en séance plénière, chaque projet sera ensuite soumis à l'approbation du conseil.



Joséphine Marguin, la présidente de séance a mené cette première réunion plénière aux côtés de Julie Seywert, adjointe à la jeunesse. Après l'appel et la lecture du compte-rendu de la séance d'investiture, les jeunes élus ont été confrontés au dilemme de faire coïncider leur nouvel agenda à celui de leur vie associative. Ce sont donc les premiers choix qu'ils seront amenés à effectuer afin de se libérer à l'occasion des 6 réunions et séances plénières programmées d'ici le mois de juin, dont la clôture sera la cérémonie commémorative du 18 juin.

COMPOSITION DES COMMISSIONS

Écologie : Juliette Kergro'ach, Cyprien Frade-Guérineau, Rose Hauville Rivière, Rose Laporte, Wassim Haddout

Bien-être à l'école : Juliana Garnier, Enola Doisneau Renoncé, Sacha Wormser, Joséphine Marguin, Noélie Thauvin

Événements festifs : Sacha Holdener, Nathan Sauger, Robin Marlard, Camille Peters, Rachel Talandier, Elisa Schram

RAVIVAGE DE LA FLAMME DU SOLDAT INCONNU

À l'invitation de la Société des membres de la Légion d'honneur de Rambouillet, l'ensemble des classes de CM1 et CM2 de la commune, soit environ 120 élèves, se rendra le jeudi 25 avril au pied de l'Arc de Triomphe pour raviver la Flamme du Soldat Inconnu. Un déplacement enrichi au préalable de la visite du Musée de l'Armée aux Invalides. Une journée appelée à être gravée dans la mémoire de nos jeunes Arnolphiens.



Mardi 12 mars 2024 - 20h - Salle du conseil municipal au Colombier

INSTALLATIONS SPORTIVES DE NOUVEAUX VESTIAIRES POUR LE FOOTBALL

1. Motion de soutien

Le conseil municipal a voté une motion de soutien au département des Yvelines confronté à une baisse de ses recettes estimée à 140 millions d'euros. Cette situation est conséquente à la situation morose que connaît le marché immobilier, impactant ses ressources prélevées sur les droits de mutation. Le Département est le partenaire des 250 communes qui constituent le territoire. C'est aussi l'un des départements de France contribuant le plus à soutenir les communes par l'octroi de subventions pour mener à bien les projets des communes en limitant leur endettement.

Quelques chiffres : Chaque année, le département des Yvelines se sont 30 millions d'euros pour maintenir la qualité des équipements et espaces publics, 9 millions d'euros pour l'entretien des voiries, 14 millions d'euros pour soutenir la construction de logements, 11 millions d'euros pour la rénovation urbaine ou encore 4 millions d'euros pour les maisons médicales.

Cette motion vise à demander à l'État :

- à court terme, de prendre les mesures de compensation financière immédiate pour faire face à la chute brutale des droits de mutation à titre onéreux, afin de permettre au Département de poursuivre ses politiques de soutien aux communes et aux Yvelinois.
- à moyen terme, de garantir une forme d'autonomie financière aux conseils départementaux, pour leur permettre de conduire les politiques publiques pour lesquelles ils ont été élus et ainsi de conforter nos principes démocratiques.
- d'opérer le transfert des ressources financières pour conduire toutes les actions ou politiques qui seraient imposées aux départements.

2. Le conseil municipal a autorisé Mme le Maire à signer la convention avec le département des Yvelines actant le don d'un véhicule thermique à usage de la police municipale. Cette action s'inscrit dans une démarche d'optimisation de la flotte de véhicules du Département.

3. L'actuel logement d'urgence du CCAS sis 1 rue de l'Isle destiné à accueillir temporairement des familles en difficulté ne réunit plus les conditions décentes. La commune met donc à disposition du CCAS un autre logement situé avenue de la Pierre Saint-Marc, apportant plus de confort et de sécurité.

4. Le débat d'orientation budgétaire de la commune s'est tenu en prévision du vote du budget prévu au 2 avril. Il ne donne pas lieu à vote. L'Éclair du mois de mai rendra compte de ce budget 2024.

5. Le débat d'orientation budgétaire du cinéma Le Cratère s'est tenu en prévision du vote du budget prévu au 2 avril. Il ne donne pas lieu à vote. L'Éclair du mois de mai rendra compte de ce budget 2024.

6. Le montant d'une dette consécutive au non-paiement de frais de cantine entre 2007 et 2019 a été effacé suite à l'avis de la commission de surendettement. Il ne peut donc donner lieu à recouvrement. Cette dépense a été imputée sur les crédits du budget principal 2024 au compte des créances éteintes.

7. Mme le Maire a été autorisée à solliciter la participation de l'État au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2024 pour un montant prévisionnel de 272 380 € en vue de la construction de nouveaux vestiaires de football. Le budget global de ce projet d'une surface de 230 m² s'élève à 724 080 €.

Il serait financé de la sorte : Autofinancement communal : 181 020 € (30%) - Région : 120 000 € (20%) - Région : 15 000 € (2,5 %) - Fédération Française de Football : 15 000 € (2,5 %) - État : 272 380 € (45 %).

Des panneaux photovoltaïques produiront l'énergie électrique nécessaire au bâtiment.

8. Fort d'un effectif de 332 adhérents, chiffre en hausse, le Football Club de Saint-Arnoult-en-Yvelines a besoin de nouveaux vestiaires pour accompagner son évolution. Cette nouvelle structure de 230 m² comporterait 4 vestiaires joueurs, 2 vestiaires arbitres, un bureau et des toilettes publiques.

Son coût prévisionnel est de 724 080 €.

Mme le Maire a été autorisée à solliciter le Conseil régional pour une première subvention de 120 000 € dans le cadre du dispositif « Soutien aux équipements de proximité », d'une seconde d'un montant de 13 038 € au titre de la rénovation de l'éclairage sportif du terrain de football, puis d'une autre de 15 000 € pour la mise en place de panneaux photovoltaïques pour la production électrique et enfin de 15 000 autres euros auprès de la Fédération Française de Football à travers le dispositif « Fond d'aide au football amateur » pour la rénovation de l'éclairage sportif.

9. La commune souhaite rénover les bâtiments communaux accueillant la crèche associative « les Lapins Bleus » et la petite crèche « Trotte Menu ».

La CAF accorde une aide de 4 800 € par place rénovée. Le coût total des travaux s'élève à 55 741,89 € HT.

Mme le Maire a été autorisée à solliciter la CAF pour prendre en charge 80 % du montant de ces travaux, soit 44 593,51 €.

10. La commune envisage d'inscrire au budget 2024 la rénovation du parc Arsonneau. L'achat de nouveaux mobiliers, et végétaux ainsi que la reprise des sentiers s'élèvent à 30 850,79 € TTC. Le conseil a décidé de solliciter le budget participatif écologique de la région Île-de-France à hauteur de 10 000 €.

Grâce aux votes des Arnolphiens, la commune s'était déjà vu attribuer des subventions en 2022 et 2023, respectivement pour la réhabilitation du jardin de l'église et la mise en place d'un mur d'eau le long des courts couverts.

11. La loi n°2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables vise à permettre plus rapidement le développement des énergies renouvelables de manière à lutter contre le changement climatique et préserver la sécurité d'approvisionnement de la France en Énergie. Les sources possibles sont : l'éolien terrestre, le photovoltaïque, l'hydroélectricité et la géothermie.

Pour Saint-Arnoult-en-Yvelines, l'ensemble de la commune est repéré en zone d'accélération des énergies renouvelables pour recevoir des installations photovoltaïques sur une surface de 1 255 hectares (toitures, ombrières et au sol) ainsi que des installations de géothermie. À la majorité, le conseil a voté en faveur de ces deux sources de production d'énergie envisageables sur la commune.

12. La commune peut être amenée à avoir recours à des bénévoles pour diverses activités, comme à la médiathèque ou pour l'aide aux devoirs. Dans cette optique, une convention a été établie entre la commune et le bénévole.



AGENDA

SORTIR

Les rendez-vous de Saint Arnoult Randonnée



Au mois d'avril, Saint Arnoult Randonnée organise une randonnée classique tous les mardis, samedis matin et dimanches ainsi qu'une randonnée douce tous les vendredis matin ou après-midi. Plusieurs séjours et week-ends sont au programme.

Consultez le planning des sorties sur le site Internet : www.randonnee78.fr/saint-arnoult/planning-des-sorties

CONTACTS : Gilles au 06 87 01 55 12 - www.randonnee78.fr/saint-arnoult



MARDI 2 AVRIL

20h : Conseil municipal au Colombier.

SAMEDI 6 AVRIL

9h à 11h : Permanence litige de consommation UFC-Que-Choisir. Espace culturel Victor-Hugo.

13h30 à 17h30 : Tournoi des Cloches. Section tennis de table de l'USSA. Ouvert à tous. Tarif : 2€. Complexe sportif.

LUNDI 8 AU SAMEDI 13 AVRIL

Stage d'approfondissement BAFA. Tarif : 290€. Espace Jeunes. Contact : 06 80 40 03 26

VENDREDI 12 AVRIL

17h à 19h : Permanence de l'Association Solidaire Complémentaire Santé. Espace culturel Victor Hugo.

SAMEDI 20 AVRIL

9h à 12h : Pêche à l'écrevisse avec les Amis de l'Hameçon. Gratuit. Étang de l'Aleu. Contact : 06 89 13 91 79.

SAMEDI 20 ET DIMANCHE 21 AVRIL

8h à 22h : Tournoi annuel de badminton réservé aux licenciés FFBad organisé par la section badminton de l'USSA. Complexe sportif.

DIMANCHE 21 AVRIL

15h à 17h30 : « Par ici le futur » par le collectif PetitPoisPrincesse, le Parc Naturel Régional et la commune de Saint-Arnoult-en-Yvelines. Le Colombier.

VENDREDI 26 AVRIL

21h : Pièce de théâtre « Dix ans après » de David Foenkinos par le Grenier de la Rémarde. Le Colombier. Info : gremarde.net

SAMEDI 27 AVRIL

10h à 17h : Vide ta chambre. Bourse aux jouets organisée par la municipalité. Le Colombier. Inscription 5€/table. Contact : ac@say78.fr

15h : Vernissage de l'exposition l'Atlas. Maison Elsa Triolet-Aragon. Réservation : www.billetweb.fr

20h : Comédie musicale par le conservatoire Gabriel Fauré. Gratuit. Auditorium du conservatoire à Saint-Arnoult-en-Yvelines. Réservation : spectacles@rt78.fr

DIMANCHE 28 AVRIL

8h30 à 13h : Vente de roses par Une Rose Un Espoir. Marché avenue Henri Grivot.

15h30 : Pièce de théâtre « Dix ans après » de David Foenkinos par le Grenier de la Rémarde. Le Colombier. Info : gremarde.net

MERCREDI 1^{ER} MAI

Dès 8h : Tennis de table. Tournoi National B organisé par l'USSA. Ouvert aux adhérents de la FFTT. Complexe sportif.

JEUDI 2 MAI

9h à 16h : Atelier de Patine sur bois par le Club des Remparts. Salle Paul Verlaine. Contact : 06 86 72 66 49

LES RENCONTRES À DOMICILE DES CERFS

- 7 avril - 11h : face à Gif/Clamart 2 (Équipe U18/U19+)
- 21 avril - 11h : face à Mantes (Équipe U18/U19+)
- 27 avril - 11h et 15h : 3^e journée (Équipe U15)

LES AMIS DE L'HAMEÇON

PÊCHE À L'ÉCREVISSE

À L'ÉTANG DE L'ALEU

Samedi 20 Avril à partir de 10 h

GRATUITE, OUVERTE À TOUS
(prêt de matériel si besoin)

à partir de 12 h :
dégustation d'écrevisses (selon pêche)
buvette, restauration

Mission Locale Intercommunale de Rambouillet

FORUM DE L'ALTERNANCE

10 AVRIL, 2024
DE 10H À 18H À LA MISSION LOCALE DE RAMBOUILLET

19 RUE DE CLAIREFONTAINE 78120 RAMBOUILLET

C'EST MAINTENANT

DÉCOUVRE DES ENTREPRISES ET CENTRES DE FORMATIONS ET LEURS OPPORTUNITÉS

TROUVE UN CONTRAT D'ALTERNANCE DANS LE SECTEUR QUI T'INTÉRESSE

N'oubliez pas votre CV

été JOB DATING

Mercredi 24 avril
14h - 17h

Tous types de Métiers
CDI / CDD / Stages / Job été étudiants

Rencontrer votre futur employeur !

Krys, Fondation Mallet, Gendarmerie, CIPRA Versailles, Hélière, Transis, OXCF, International, FNAC, Omei, Transis-Auto, RWAC, Lyria, RSI, Lenny Martin, ACCED

La Passerelle 1 31, rue d'Épemon - 78550 HOUDAN | 01 30 41 65 10

ENTRÉE LIBRE

afterwork LD
by **propertips**

Après le succès des précédentes éditions venez participer à ce nouveau rendez-vous des **Entrepreneurs, Artisans et Professionnels** de St Arnaud en Yvelines et ses alentours !

JEUDI 4 AVRIL 2024 à 18h30

Ristorante & Pizzeria
LocandDino
2, rue Charles de Gaulle
Saint-Arnaud-en-Yvelines

Inscription auprès de votre équipe locale :

Julien LEVILLAIN 06 59 92 42 70	Alexandre DE SA MARQUES 06 43 42 48 73
Géric GOULET 06 30 25 52 13	Véronique PASSAS 06 47 56 29 71
Sarah GOUVILLE 06 64 85 51 16	Mark MILES 06 30 03 25 11

tennis de table

10^{ème} TOURNI des Cloches

OUVERT À TOUS (et pas que)
de 5 à ... 105 ANS

Samèdi 06 AVRIL 2024
13H30 à 17H00

PAS DE BRAS, PAS DE CHOCOLAT !!
2 € PAR JOUEUR / GYMNASÉ DE SAINT-ARNOULT

expres, ...

Renseignements : 02 94 79 70 70 tennis@starnould.com / [US Saint-Arnaud 78 Tennis de table](https://www.facebook.com/US Saint-Arnaud 78 Tennis de table)

SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES
FORMATION BAFABA
APPROFONDISSEMENT

DU 8 AU 13 AVRIL 2024

Inscription à l'Espace Jeunes au **06 80 40 03 26**

Options : Grands et petits jeux d'intérieur et/ou extérieur

TARIF : 290€

2024

LES VISITES
DE L'OFFICE DE TOURISME

Mardi 16 avril 2024
Mercredi 17 avril 2024
Jeudi 18 avril 2024

RAMBOUILLET TERRITOIRES
OFFICE DE TOURISME

LE GRENIER DE LA RÉHARDE PRÉSENTE

DIX ANS APRES

UNE PIÈCE DE DAVID FOENKINOS

Représentations « au chapeau »

LE 26 AVRIL À 21H00 ET LE 28 AVRIL À 19H30
À LA SALLE DU CRATÈRE - SAINT-ARNOULT EN YVELINES

Renseignements sur www.grenierart.com

Ateliers bénévoles

REPAIRE Café

Samedi 27 avril 2024
de 14 à 17 heures

Le principe est simple vous amenez vos objets en panne et un bénévole réparateur cherchera avec vous la ou les raisons de la panne et vous aidera à la réparer.

>> gratuit <<

UNE ROSE UN ESPOIR
SAMEDI 27 ET DIMANCHE 28 AVRIL 2024
27^{ème} édition

Amitié, Solidarité, Générosité...
Pour que les autres vivent !!

Les motards vous proposent une rose en échange d'un don minimum de 2€ au profit de la ligue contre le cancer

LA LIGUE Secteur Yvelines Sud

Contact : uneroseunespoir@gmail.com
www.uneroseunespoir.com

TOURNOI NATIONAL B de Tennis de Table

OUVERT AUX LICENCIÉS DE LA FFT

MERCREDI 1er MAI 2024
SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES

Nombreux lots pour une valeur de **1455 €**

Tableau A : <800 pts ...	Fin de pointage: 08H30
Tableau B : <1200 pts ...	Fin de pointage: 10H00
Tableau C : <1400 pts ...	Fin de pointage: 12H30
Tableau D : <1700 pts ...	Fin de pointage: 09H00
Tableau E : DAMES / <1000 pts ...	Fin de pointage: 11H00
Tableau F : Toutes séries ...	Fin de pointage: 14H30

BOISSONS ET SANDWICHS SUR PLACE

Renseignements : 02 94 79 70 70 / tt@starnould.com / [US Saint-Arnaud 78 Tennis de table](https://www.facebook.com/US Saint-Arnaud 78 Tennis de table)

2024

LES VISITES
DE L'OFFICE DE TOURISME

Samedi 11 mai à 10h
Samedi 1er juin à 10h
Mercredi 24 juillet à 10h

Atelier Alfred Manessier
(Enfance)

Tarifs : 2 places - 10€ / adulte - 5€

RAMBOUILLET TERRITOIRES
OFFICE DE TOURISME

MAJORITÉ MUNICIPALE

À la croisée des chemins entre les paroles et les actes.
Saison 4 épisode 4.

Nous vivons dans un monde où les mots sont souvent lancés à la légère, où les discours sont construits sur des bases éphémères, avec pour seul dessein de saper les efforts de ceux qui œuvrent pour le bien de tous. Nous vous exhortons à rester vigilants, à ne pas vous laisser tromper par les fausses rumeurs et les alertes sans fondement. Dans ce tumulte, certains choisissent de parler sans agir, d'usurper les réalisations d'autrui pour se forger une fausse légitimité. Mais comme vous le savez, les paroleurs parlent, tandis que les bâtisseurs bâtissent.

Pourtant, il est évident que les véritables changements, les transformations profondes de notre société, se manifestent à travers les actes, visibles et tangibles pour chacun d'entre nous. Prenons l'exemple éloquent de l'ancienne friche immobilière de l'avenue Henri Grivot, qui n'est plus. Aujourd'hui, ce lieu se prépare à devenir un vibrant espace de vie, un trait d'union entre les commerces du cœur de notre ville et les services essentiels situés près du parc Arsonneau. Le parc de l'Aleu lui-même renaît, ses berges et ses sentiers réaménagés pour le plaisir de tous, témoignant de notre engagement envers un environnement accueillant et accessible.

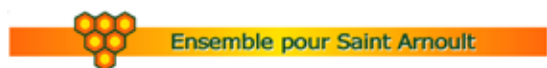
Notre détermination à garantir la sécurité de tous est sans faille. La mise en place de la vidéoprotection, le renouvellement de la signalisation horizontale, l'installation de potelets pour la protection des piétons, et l'éclairage prochain de passages piétons en sont la preuve tangible. Nos efforts se reflètent également dans la diversification des animations proposées à notre communauté, signe de notre volonté de tisser des liens forts entre nous tous.

Les projets d'infrastructures se multiplient : nouveaux vestiaires pour le FC Saint-Arnauld, sécurisation du complexe sportif, réaménagement de la zone des Corroyés... autant de pierres apportées à l'édifice de notre avenir commun. Le budget 2024 promet d'être un tournant majeur, marqué par des investissements significatifs dont vous serez les premiers informés.

Chers amis, ces réalisations, ces projets d'avenir, sont le fruit d'un travail collectif, de votre engagement et de celui de vos élus, des agents municipaux, et de nos partenaires. C'est ensemble que nous construisons notre avenir, un avenir où les actes parlent plus fort que les mots.

OPPOSITION MUNICIPALE

ENSEMBLE POUR SAINT ARNOULT



Les orientations budgétaires 2024 de l'équipe majoritaire sont à l'image de leur capacité à gérer la commune : incohérentes. Élus sans programme et sans vision pour la ville, ils tâtonnent au gré du vent et des opportunités de spéculations foncières pour construire toujours plus et transformer profondément la commune, sans vous en parler et surtout sans demander votre avis.

Même le Conseil municipal n'en débat pas et est mis devant le fait accompli des préemptions exercées pour livrer de nouveaux terrains à l'appétit des promoteurs.

En effet, seuls les projets immobiliers privés avancent (avenue H. Grivot, ancien camping).

Toujours aucun investissement dans la salle du Cratère, malgré la multiplication des incidents techniques. La mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite (pourtant indispensable et obligatoire) n'est plus envisagée.

En revanche, malgré la crise, les dépenses de fonctionnement vont augmenter de plus de 12%.

De nouvelles augmentations d'impôts locaux à prévoir ?

SAINT ARNOULT ET VOUS



Il était une fois une majorité qui s'aimait à raconter des fables pour endormir sa population sur sa désastreuse gestion communale.

Fort dépourvue de projets et d'ambition, elle ne put qu'être flattée par l'arrivée de la cavalerie se précipitant à son chevet pour la soutenir dans sa piètre gouvernance. Pensant leurrer le peuple par la flatterie et des chants aux notes amères et fallacieuses, **ils en oublièrent l'essentiel : la solidarité, l'efficacité et la proximité.**

Et, ce ne sont pas de vains mots, car leur déclinaison à travers de vraies actions démontrerait la mise en avant du bien vivre au quotidien et le respect de l'autre.

Voilà ce à quoi devrait tendre l'action communale au lieu d'être toujours dans une politique politicienne basée sur la diffamation et la déconstruction.

Alors, que dire de « Ceux qui disent des mensonges sont des menteurs » ?

Que la « **Répétition ne transforme pas un mensonge en Vérité** » selon Francklin Roosevelt.

Quelles que soient nos idées, soyons fiers de nos engagements.

RENCONTRES CITOYENNES

« Pour information, il semble qu'il était difficile de trouver ACA sur Facebook, nous avons donc rajouté le nom " Assemblées Citoyennes Arnolphiennes " sur notre page, en espérant que cela en facilite la visibilité.

Nous sommes prêts à démarrer nos réunions en gouvernance partagé c-à-d que tous les avis comptent et seront entendus pour la gestion de cette association citoyenne. Inscrivez-vous afin de suivre l'actualité et recevoir les informations nécessaires que nous posterons et mettre votre graine à l'édifice d'un renouveau démocratique. Car il est impensable qu'à notre époque il ne soit pas possible de trouver un fonctionnement qui permette une vraie prise en compte de l'avis des contribuables pour les prises de décisions sur le devenir de notre ville. Malgré nos divergences, nous avons toutes et tous le même objectif : que la vie à Saint Arnould soit la plus agréable et épanouissante possible.

A nous de faire en sorte de trouver les outils pour avancer ensemble dans la même direction ».

PRATIQUE

NUMÉROS UTILES

CPAM.....	36 46	SNCF.....	36 35
Canicule info service.....	08 00 06 66 66	SICTOM n° Vert.....	08 00 49 50 61
Conseil énergie RT78.....	01 83 75 06 05	Saint Art Funéraire	
Gendarmerie.....	01 61 08 32 30	24h/24 et 7j/7.....	01 30 41 28 72
Police secours.....	17	Pharmacie de garde :	
Pompiers.....	18	- en journée : monpharmacien-idf.fr	
SAMU / SMUR.....	15	- de nuit : 17	
SAMU Social.....	115	Mairie	
Hôpital Dourdan.....	01 60 81 58 58	Place du Jeu de Paume - CS 50610	
Hôpital Rambouillet.....	01 34 83 78 78	78514 Saint-Arnoult-en-Yvelines Cedex	
Enfance maltraitée.....	119	Tél. : 01 30 88 25 25 / Courriel : accueil@say78.fr	
Enfants disparus.....	116 000	Site : saintarnoulttenyvelines.fr	
FIL santé jeunes.....	22 24	Horaires d'ouverture	
Personnes âgées		Lundi : 13h30 à 18h	
maltraitées.....	39 77	Mardi et jeudi : 8h30 à 12h30 et 15h30 à 17h30	
SOS médecin.....	36 24	Mercredi et vendredi :	
Urgence pour sourds		8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30	
et malentendants.....	114	Samedi : 8h30 à 12h30	
Violences conjugales.....	39 19	Police Municipale.....	01 30 59 30 17
		CCAS	
		Place du Jeu de Paume	
		78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines	
		Tél. : 01 30 88 25 20 / Courriel : ccas@say78.fr	
		Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi :	
		8h30 à 12h30	

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES, MARIAGES, DÉCÈS

Nos nouveau-nés

LEVILLAIN Mia, le 16/1/2024
SILVA ANTUNES Inaya, le 27/2/2024
SILVA ANTUNES Kiara, le 27/2/2024

LEVILLAIN Mia



Ils nous ont quittés

GAZAVE Marcelle épouse FEUILLÂTRE, le 29/1/2024
PERESTRELO de FREITAS José, le 1/2/2024
LEGOIS Gérard, le 24/2/2024
DICANOT Didier, le 26/2/2024
BAFOULOLOU Sliman, le 7/3/2024

SILVA ANTUNES
Kiara



SILVA ANTUNES
Inaya



SAINT-ARNOULT

Fête EN

Fête

Place Jean Moulin

SAMEDI 25 MAI 2024



STRUCTURES GONFLABLES, VIDE GRENIERS,
MARCHÉ DE PRODUCTEURS LOCAUX,
STANDS DES ASSOCIATIONS,
RESTAURATION

De 10h à 18h



Saint-Arnoult
en Yvelines